

Conseil des Droits de l'Homme
Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel
(Genève, 28/04-13/05/2016)

Examen de la Tanzanie
(09.05.2016)

Intervention du Cabo Verde (ALCIDES BARROS)

Merci, M. le Président,

Nos remerciements à la distinguée délégation ministérielle de la République Unie de Tanzanie pour la présentation de son rapport national.

La Tanzanie a pris nombre de mesures d'importance pour l'amélioration de la situation des droits humains dans le pays, telles que, l'élaboration d'un projet de nouvelle Constitution, plus avancée ; la préservation du statut « A » de son institution nationale des droits de l'homme ; l'adoption d'un plan national et d'une ~~une~~ stratégie quinquennale pour les droits de l'homme ; l'établissement de paramètres de performance des tribunaux dans l'accès et l'exercice de la justice ; l'élaboration en cours d'un troisième plan stratégique de lutte contre la corruption ; l'adoption d'un plan d'action contre la violence à l'égard des femmes et des enfants ; l'incrimination légale des mutilations génitales ; la promotion des femmes aux postes dans le Parlement et le Gouvernement, entre autres mesures.

Poursuivre avec détermination ces actions, leur accorder les moyens d'efficacité et les approfondir nous semblent être des éléments essentiels à prendre en compte en vue d'une réussite durable, en particulier lorsque l'on fait face à des pratiques traditionnelles enracinées.

Cabo Verde souhaite dans ce sens adresser à la Tanzanie les recommandations suivantes :

1. Ratifier les conventions contre la torture, pour la protection contre les disparitions forcées, et sur la protection des droits des travailleurs migrants ;
2. Accroître l'efficacité des mesures de protection des enfants vulnérables aux abus sexuels, et des enfants atteints d'albinisme ;
3. Assurer équité et célérité dans la protection des droits et des intérêts légitimes des minorités autochtones.

Pour terminer nous nous adressons à la distinguée délégation tanzanienne nos meilleurs vœux de progrès continus dans la promotion des droits humains des populations du pays.

Merci, M. le Président